

Nouvelles voies pour l'enseignement du latin à l'Ecole secondaire?

Prof. Jean-Jacques Aubert, Université de Neuchâtel

En réponse à l'aimable invitation des Profs. Osterwalder, Forney et Multerer, je suis heureux d'avoir l'occasion de vous présenter les résultats de plusieurs années de travail en collaboration avec le Département de l'Instruction Publique et des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel (DIPAC), une soixantaine d'enseignants du secondaire I et II de toute la Suisse romande inscrits en formation continue et l'Institut des Sciences de l'Antiquité classique de l'Université de Neuchâtel. Le concept que vous allez découvrir veut répondre au souci des politiciens, des pédagogues et des scientifiques de conserver une place de choix à l'héritage classique dans l'enseignement secondaire tout en prenant acte de diverses critiques formulées par le passé à l'égard des enseignements traditionnels du latin ou du grec. Avant d'entrer *medias in res*, j'aimerais remercier les organisateurs et l'assistance de l'intérêt que vous semblez porter à nos travaux.

I. Babatha

Le nom de Babatha n'évoque probablement pas grand souvenir chez la plupart d'entre vous. Babatha était une jeune femme juive, originaire du petit village de Maoza au sud de la Mer Morte¹. Elle vécut de la fin du I^{er} siècle après J.-C., jusque vers l'année 132. Appartenant, comme tant d'autres, à la classe des petits propriétaires terriens de cette région, elle aurait sombré dans le plus parfait anonymat si les circonstances de sa vie et surtout de sa mort n'en avaient fait une des figures féminines paradoxalement les mieux connues de l'Antiquité classique. En effet, après avoir grandi dans ce qui était alors le Royaume nabatéen, au sud de la Mer Morte, elle fut le témoin de la conquête de cette région par les Romains et de son annexion à l'empire comme province d'Arabie en l'an 106 de notre ère. Mariée et veuve à deux reprises, elle fut, du fait des choix politiques de sa seconde belle-famille, en quelque sorte happée par des événements tragiques. Sa mort coïncide avec l'écrasement de la fameuse révolte de Bar Kokhba, événement qui consacra l'abolition de l'Etat juif. Ce dernier ne devait réapparaître qu'en 1948 dans les circonstances que l'on connaît.

Le second mari de Babatha était apparemment un associé, voire un parent de Bar Kokhba, dont la base était située à Engedi, à l'Ouest de la Mer Morte. A l'époque, Babatha possédait des terres dans cette région. Lors de l'arrivée des Romains, elle se sentit menacée et décida de prendre la fuite, emmenant sa famille et emportant ses biens les plus précieux. Elle crut bon de se réfugier dans une grotte pour ainsi dire inaccessible du Nahal Hever, un waddi situé au sud-ouest d'Engedi, dans les collines du Désert de Judée. Visiblement, la présence des fugitifs ne passa pas inaperçue. Un détachement romain vint alors s'établir au sommet de la falaise surplombant la grotte, alors que d'autres soldats épiaient les faits et gestes des assiégés depuis le versant opposé.

Nous ne connaissons pas précisément la fin de l'histoire de Babatha, mais nous pouvons la deviner grâce aux découvertes exceptionnelles d'une mission archéologique en 1960 et 1961. Les archéologues ont alors retrouvé les vestiges du bivouac militaire, les squelettes de six enfants, de huit femmes âgées de 15 à 30 ans et de trois hommes âgés de 14 à 40 ans. Avec un peu de persévérance, la mission, qui avait été devancée par des bédouins et par une autre expédition israélienne quelques années auparavant, réussit à mettre au jour des documents et du matériel d'une valeur historique et émotionnelle sans comparaison si ce n'est peut-être avec le produit des fouilles de Pompéi.

A côté du matériel archéologique rapidement publié, on dispose de plusieurs dizaines de papyri rédigés en grec, en araméen, en hébreu et en nabatéen, comprenant en particulier un fragment de l'Ancien Testament, ainsi que quelques lettres écrites de la main même du chef rebelle Bar Kokhba et destinées à ses lieutenants, dont le style traduit bien l'angoisse et les tensions du moment. Toutefois, le lot le plus important, trente-sept papyri faisant usage des quatre langues, est constitué par les archives personnelles d'une femme soucieuse de ses affaires, participant à des transactions juridiques et procédant parfois devant les tribunaux. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que ces documents nous permettent d'observer un phénomène historique mal connu jusqu'ici, les modalités de l'introduction progressive du droit romain dans une région nouvellement annexée, en l'occurrence à la périphérie de l'empire. Du point de vue des droits réels et du droit des successions, voire de la procédure civile, on remarque que le changement s'est fait rapidement et facilement, sans aucun doute volontairement. Dans le domaine du droit matrimonial, par contre, on constate la survivance d'une institution propre au judaïsme de l'époque, la polygamie. En effet, en secondes noces, Babatha a épousé un homme déjà marié. Au décès de ce dernier commencèrent les disputes

entre les deux veuves, en particulier au sujet du mobilier du ménage commun, ce qui nous a permis de conserver la trace de cette situation particulière.

En quelques minutes et avec des moyens relativement restreints, je vous ai plongé visuellement², intellectuellement et peut-être émotionnellement dans un monde étranger à beaucoup d'entre vous. Si j'avais eu plus de temps à disposition, j'aurais essayé de mettre un peu de chair sur le squelette de Babatha et de ses malheureux compagnons. Maintenant, je vais plutôt essayer de vous montrer pourquoi j'ai choisi de commencer ma conférence par cet exemple.

Tout d'abord, l'histoire de Babatha m'a permis de vous transporter non seulement dans le temps et dans l'espace, mais aussi dans la réalité très concrète du destin individuel d'une personne à la fois si proche et si différente de nous:

- Babatha vivait dans un monde en pleine globalisation: l'impérialisme romain, véhiculé par les légions dont le chemin est jonché de victimes innocentes, a transformé le monde antique de manière profonde et durable, pour le meilleur et pour le pire, mélangeant les populations, superposant et juxtaposant les langues, substituant les institutions politiques et les systèmes juridiques les uns aux autres, et enrichissant au passage, matériellement et culturellement, une partie de la population, par exemple les élites locales périphériques. Les objets trouvés dans la grotte du Nahal Hever fournissent une illustration remarquable de l'ouverture qu'a pu représenter le phénomène de la romanisation: l'un des trois plats en verre retrouvés au fond de la grotte à l'état neuf, emballé dans des feuilles de palmier et probablement de fabrication étrangère (italienne?), est identique à un exemplaire découvert dans le sud de l'Angleterre. Du point de vue des échanges (commerciaux?), le monde antique était déjà en voie de globalisation.

- Babatha était femme et évoluait dans un monde dominé par les hommes. Elle réussit néanmoins à faire valoir ses droits en utilisant un système juridique nouvellement introduit (droit romain). Son statut matrimonial de polygame, incompatible avec le droit romain, pourrait avoir été avantageux pour elle à une époque où les maris juifs devaient être rares à la suite et du fait des grands massacres occasionnés par les guerres de 66-70 (guerre de Judée, destruction du Temple) et 115-117 (révolte de Cyrénaïque). Toujours est-il qu'il s'agissait là d'un pis aller puisque Babatha semble avoir été une épouse de seconde classe du fait qu'elle n'était plus vierge au moment du mariage, un détail semble-t-il important pour les Juifs de l'époque.

- Babatha était une femme malgré tout confiante dans l'avenir. Elle a emporté dans sa fuite non seulement ses biens les plus précieux (tout fragiles fussent-ils), mais aussi son "trousseau" de clés -- en tout une dizaine soit la plus grande collection jamais découverte --, probablement dans l'espoir de retourner chez elle une fois la tempête passée. De plus, elle n'a pu se résoudre à se séparer de ses archives personnelles, qui comprenaient entre autres choses des formules juridiques (*actiones*) tirées directement de l'édit du prêteur romain et traduites du latin en grec, instruments devant lui permettre de poursuivre la préparation des procès l'opposant à l'autre épouse de son mari.

- Babatha était probablement une figure historiquement insignifiante à son époque, mais elle est en passe de devenir emblématique pour la nôtre. Son cas, comme celui de tant d'autres femmes du passé, était voué par nature aux oubliettes de l'histoire, si un extraordinaire concours de circonstances n'avait pas réalisé l'inimaginable. Il aura fallu l'enchaînement d'au moins huit incidents particuliers, nécessaires et suffisants, pour nous rendre, nous intellectuels du XXI^e siècle, conscients du caractère extraordinaire du destin de Babatha.

- la volonté de Babatha de régler par voie judiciaire les démêlés qui l'opposaient à Miriam, l'autre épouse de son mari (pas de violence, d'intimidation ou de résignation);
- la mise par écrit de la convocation en justice dans une société majoritairement analphabète;
- la conservation du document (une copie qui contient aussi la réponse de la partie adverse) dans les archives personnelles de Babatha;
- l'inclusion des archives dans les bagages de Babatha;
- la conservation physique des archives, enfouies pendant dix-neuf siècles;
- la découverte des archives par des archéologues consciencieux – l'équipe du général Yigal Yadin en 1960;

² Cette partie était accompagnée d'une projection de diapositives illustrant le sujet. Les images sont à disposition sur le site LCA: www.unine.ch/lca en accès limité (mot de passe nécessaire) du fait de la protection de la propriété intellectuelle.

- la publication de la partie grecque des archives par un papyrologue averti et diligent – le Professeur Naphtali Lewis (notons au passage que les documents nabatéens, araméens et hébreux ne sont toujours pas publiés)³;
- *Last but not least*, la trajectoire du ver qui a rongé le papyrus *P. Yadin 26*, épargnant la fin de la ligne 7 et le début de la ligne 8, où l'on peut déchiffrer "andros / mou kai sou [...]" (littéralement: "du mari de moi et de toi"), seule mention conservée non seulement dans ce document, mais aussi dans l'ensemble des archives de Babatha (trente-sept documents) et dans le reste de la documentation de l'époque, en Orient ou ailleurs, du statut indubitablement polygame d'une femme qui n'appartenait visiblement pas à un milieu de prêtres.

Au-delà de l'aventure personnelle de Babatha, le matériel présenté ici permet de réfléchir à des questions essentielles dans les domaines de la condition féminine, de l'anthropologie, du droit et de l'histoire sociale, politique et militaire. Il illustre aussi mieux que tout autre le caractère précaire et aléatoire de la connaissance historique.

Ces questions préoccupent bien sûr les intellectuels adultes que nous sommes; mais pourquoi penser que des adolescents qui ont choisi de faire des études gymnasiales pourraient y être insensibles? Tributaires du syndrome "Indiana Jones", les jeunes gens sont naturellement fascinés par l'aventure archéologique qui, en l'occurrence, va servir de portail vers la reconstruction très concrète d'un fait divers dont les circonstances, les causes et les conséquences permettent de déboucher sur une réflexion plus abstraite et intellectuelle, alimentée par l'étude de textes aussi bien que d'images et conduisant à l'étude des langues antiques⁴.

Et de fait, c'est à ce type-là de réflexion que les élèves neuchâtelois de douze à quatorze ans sont conviés depuis la rentrée scolaire d'août 2001 en lieu et place du traditionnel "rosa, rosa, rosam,..." (Jacques Brel). La conversion du latin à la *Latinissime* à l'anthropologie historique pour écoliers est le résultat d'un long parcours politique, intellectuel et institutionnel, dont je vais vous rappeler ici les étapes principales.

II. Historique

S'il est une maladie dont la philologie classique souffre de manière chronique depuis un demi-millénaire, c'est bien son érosion dans les programmes scolaires. La diminution de la part d'enseignement consacré à l'étude des langues anciennes, latin et grec, et des littératures qu'elles ont produites a fait beaucoup gémir nos devanciers. Même si d'aucuns pensent, peut-être à juste titre, que l'ennemi naturel du latin a toujours été le latiniste, cette peau de chagrin était inévitable parce que liée à l'évolution même de la société moderne. Dans le canton de Neuchâtel, l'introduction de la nouvelle maturité à la fin des années 1990 a porté un coup de grâce aux études classiques au degré gymnasial, les élèves étant pratiquement mis en demeure de choisir entre langues modernes et langues anciennes. Les répercussions de cette situation sur les degrés du secondaire inférieur n'ont pas tardé à se faire sentir.

Face à un recrutement incertain, les autorités scolaires et politiques auraient pu être tentées de supprimer toute forme d'enseignement des sciences de l'Antiquité à l'école secondaire. Ce n'est pas la solution qui a prévalu dans le canton de Neuchâtel. Le 10 novembre 1998, le conseiller d'Etat Thierry Béguin, chef du DIPAC, a décidé d'introduire aux degrés 7 et 8 de la section pré-gymnasiale un tronc commun de "latin renouvelé", avec une dotation horaire de, respectivement, trois et deux heures hebdomadaires (arrêté du Conseil d'Etat du 7 juin 1999). L'objet de cet enseignement devait constituer une introduction aux langues et cultures de l'Antiquité. L'étude du latin et du grec élémentaires est dès lors proposée à partir du degré 9, en discipline fondamentale (pour le grec) et en option spécifique (pour le latin). Dans l'esprit de M. Béguin, il n'était pas question d'anticiper cette étude dans le cadre du nouveau tronc commun, mais

- d'inoculer un minimum de connaissances de l'héritage classique, culturel, littéraire et linguistique, comme fondement d'une formation gymnasiale de type humaniste;
- de préparer le terrain afin de faciliter l'apprentissage d'une autre langue, moderne ou ancienne; et
- de permettre aux élèves de faire un choix informé (positif ou négatif) avant l'entrée au degré 9.

La décision de M. Béguin n'a pas fait que des heureux. Les adversaires du latin (on ne parle pas du grec) y ont vu un acte réactionnaire s'inscrivant en faux contre la tendance actuelle à rentabiliser

³ On pourrait ajouter ici une autre circonstance exceptionnelle, la renonciation des inventeurs des documents au monopole stérile qui préside par exemple à la publication des Manuscrits de la Mer Morte.

⁴ L'examen des lacunes de *P. Yadin 26* a permis de présenter en contexte quelques éléments de morphosyntaxe et de lexique grecs.

l'enseignement pour intégrer le plus vite possible les jeunes gens dans l'économie. Du côté opposé, certains latinistes se sont élevés contre ce qu'ils considéraient comme un bradage, voire un avilissement de leur discipline. Tous ont reconnu que la décision avait au moins le mérite d'être claire, en proposant un pendant pluridisciplinaire (lettres + sciences humaines et sociales) aux sciences exactes déjà très développées dans la section pré-gymnasiale.

Le DIPAC, représenté en l'occurrence par le chef du service de l'enseignement secondaire, M. Claude Berger, a mandaté M. Yves Delamadeleine, biologiste de formation, comme chef de projet, l'invitant dans un premier temps à former une commission composée de spécialistes des sciences de l'Antiquité et de praticiens de leur enseignement au degré secondaire. Cette commission a eu pour tâche de définir les objectifs du futur enseignement des *Langues et cultures de l'Antiquité* (LCA) et de mettre tout en œuvre pour son introduction en août 2001 au degré 7 (et août 2002 au degré 8).

III. Objectifs

La valeur formative de l'étude des langues anciennes est certes difficile à démontrer et à quantifier, quoique ni plus ni moins que celle des mathématiques ou de la chimie. Toutefois, il est généralement admis qu'une telle étude contribue à développer:

- la curiosité intellectuelle des élèves,
- leurs capacités d'analyse, de synthèse et de déduction, et
- la maîtrise des langues, de la langue maternelle en particulier, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue romane.

La valeur informative des études anciennes est peut-être plus contestée dans un monde pragmatique, plus orienté vers l'avenir que vers le passé; mais tout le monde s'accorde à penser qu'un vernis de culture fait encore et toujours l'honnête homme. Quant à choisir alors entre l'astronomie, l'histoire de l'art ou la rhétorique antique, *de gustibus non disputandum*. (Soit dit en passant, les sciences de l'Antiquité permettent de toucher à ces trois domaines particuliers et à une multiplicité d'autres). Malheureusement, le choix des écoliers n'est pas toujours qu'une question de goût.

Vu le peu de succès rencontré ces dernières années par la manière traditionnelle d'enseigner le latin, la Commission LCA présidée par M. Delamadeleine a commencé par analyser les facteurs globaux -- indépendants des déficiences individuelles -- qui auraient pu jouer un rôle dissuasif dans le choix de cette discipline. Il est rapidement apparu que le problème fondamental, loin d'être lié à la difficulté et aux exigences de la matière philologique, était constitué par l'habitude de l'évaluation cumulative des connaissances pendant tout le parcours scolaire. Quels que soient l'intérêt et la valeur formatrice de l'exercice de version -- pour ne pas parler du thème -- il fait toujours appel à l'ensemble des connaissances acquises jusque-là, voire à d'autres encore (cas du vocabulaire). Un élève dont les bases sont fragiles sera toujours en situation d'échec, à moins d'un effort particulier dont très peu sont capables. Même l'usage de dictionnaires, lexiques et grammaires -- un anathème pour certains maîtres de latin -- ne permet pas de pallier cela. L'enseignement progressif et l'évaluation cumulative font équipe pour effrayer, voire dégoûter, les élèves.

La solution à ce problème pourrait donc résider dans une forme d'enseignement modulaire. L'évaluation portant dès lors sur une matière délimitée strictement, et non plus accumulée pendant une période d'apprentissage de plus en plus longue, l'élève recommence à neuf avec chaque séquence pédagogique et retrouve toutes ses chances de succès, quels que soient ses résultats passés. C'est pourquoi l'accent va nécessairement passer de l'apprentissage de la langue à celui de l'initiation à la culture, dont la langue n'est qu'un élément parmi d'autres. La mythologie, la littérature et l'histoire (y compris l'histoire des idées et des mentalités) reposent sur des textes, mais peuvent être appréhendées par l'intermédiaire aussi bien de traductions que d'originaux (ce qui n'est pas le cas, par exemple, d'une étude stylistique). L'étude même superficielle des langues -- et il faut souligner ici que dans le nouveau programme le grec fait l'objet d'une initiation -- vise surtout à démontrer la spécificité d'une langue ancienne, rendue accessible par tous les outils à disposition (traductions, commentaires, dictionnaires et grammaires). De ce fait, un contact direct avec des textes originaux, littéraires ou épigraphiques, est envisageable dès le début du cursus.

Toutefois, tout enseignement modulaire peut présenter le danger de bombarder les élèves d'informations hétéroclites qu'aucune logique ne permet de lier les unes aux autres: au chapitre sur l'habitat succède une description graphique des combats de gladiateurs avant de passer à un résumé des grandes épopées pour aboutir enfin à l'histoire des mathématiques grecques. Tout cela est bien intéressant, mais laisse apparaître une véritable carence intellectuelle, qu'un élève moyen serait bien en mal de suppléer de lui-même. C'est en découvrant des liens -- thématiques ou logiques -- que l'élève prend peu à peu conscience de la pertinence de ce qu'on lui enseigne et c'est à cette seule condition qu'il pourra alors extrapoler les acquis méthodologiques et les appliquer à d'autres domaines

d'études. L'élaboration d'un fil rouge traduisant un projet intellectuel peut prendre des formes diverses, mais requiert dans tous les cas une certaine maturité intellectuelle. Alors que les manuels traditionnels ne peuvent jamais qu'en proposer, ou plutôt imposer, un seul, bon ou mauvais, les nouvelles technologies permettent la mise en valeur de la multiplicité des possibilités et favorisent la créativité des enseignants. Un ensemble de modules peut être exploité de manière linéaire⁵ ou distributive (à partir d'un sujet central)⁶. La consultation d'une encyclopédie propose toujours les deux démarches qui, dans le cadre d'un projet intellectuel, ne s'excluent bien sûr jamais et sont susceptibles d'adaptation en amont comme en aval par rapport à une liste ouverte de modules. Le nombre et le choix des modules et l'ordre dans lequel ils seront traités reflètent le projet intellectuel de base et déterminent les plans d'étude.

IV. Plans d'études

Expérience faite, le volet du cours consacré à l'initiation aux langues anciennes obéit nécessairement aux impératifs d'une progression logique, alors que le volet culturel est conditionné dans une certaine mesure par le degré de maturité des élèves (l'étude de la poésie lyrique, de la philosophie stoïcienne ou de la sexualité convient mieux à des élèves de quatorze ans que de douze ans). C'est pourquoi il a fallu se résoudre à dissocier l'organisation de chacun des deux volets, sans vouloir nier que l'étude de la culture repose aussi et surtout sur des témoignages textuels et que les textes anciens ne peuvent être compris qu'à travers une connaissance du contexte historique et culturel dans lequel ils ont été produits. Les interactions ou efforts de synchronisation entre les deux volets sont possibles, souhaitables à l'occasion, mais rarement prioritaires.

La commission, respectant en cela le libellé de la décision politique du 10 novembre 1998, a fait la part belle au monde romain et à la langue latine, plus proches de nous francophones à bien des égards, et donc plus accessibles et plus pertinents. Mais le monde romain inclut le monde grec (ou hellénisé) dont les aspects fascinants, comme la mythologie, les sciences exactes ou la littérature, fournissent un capital facile à exploiter dans l'enseignement secondaire, à plus forte raison parce que l'enseignement du grec et de la culture hellénique ne souffre pas des mêmes préjugés négatifs que sa contrepartie latine.

A. Langues (environ 40% de l'enseignement)

Le volet consacré à l'initiation aux langues anciennes est divisé en sept parties, dont l'une est spécifiquement réservée au grec, alors que les six autres sont centrées essentiellement sur l'étude du latin. Il s'agit de sensibiliser les élèves à des éléments de morphosyntaxe nominale et verbale, par exemple les notions:

- de cas, de fonctions, de degrés de l'adjectif, etc.
- de voix, de modes, de temps et d'aspects, etc.

Le lexique et la phrase font aussi l'objet d'une analyse structurale (éléments composants). Plus originale peut-être est la partie consacrée à la traduction, à ses étapes et aux divers types possibles de traductions (littérale, littéraire, paraphrase, adaptation poétique, à l'exemple des multiples traductions françaises des *Bucoliques* de Virgile). Des notions générales de linguistique, comme la polysémie, l'évolution de la langue à travers le temps ou ses variations sociolinguistiques se laissent particulièrement bien aborder à travers les textes latins les plus simples (inscriptions archaïques, graffiti, tablettes, par exemple les tablettes de Bu Njem).

B. Culture (environ 60% de l'enseignement)

Le volet consacré à l'étude des cultures antiques reflète certaines des préoccupations majeures actuelles de l'ensemble des sciences humaines:

- le hiatus entre réalité et représentation;
- l'appréhension du temps et de l'espace;
- l'opposition entre universalisme et particularisme;
- les phénomènes de rupture et de continuité.

⁵ Exemple: Archives de Babatha -> Guerre de Judée -> Judaïsme -> Christianisme -> Paganisme -> Architecture (temples...) -> etc.

⁶ Exemple: Archives de Babatha -> Guerre de Judée/Arabie (province romaine d')/Araméen(langue)/Bar Kokhba (révolte)/Nabatéen (royaume ou langue)/etc.

Ce volet s'organise ainsi sur quatre axes:

- l'imaginaire des anciens, centré sur la mythologie gréco-romaine, ses concepts, quelques légendes et leur rôle comme pseudo- ou protohistoire;
- le temps et l'espace, en relation avec l'impérialisme romain vu à travers quelques étapes significatives d'un point de vue interculturel (guerres puniques), historique (conquête de la Gaule et destruction du Temple de Jérusalem), ou encore documentaire (la guerre de Dacie relatée uniquement dans les bas-reliefs de la Colonne trajane). Mais aussi l'instrument de cette conquête, l'armée romaine, et ses conséquences démographiques et sociales négatives (esclavage) ou positives (diversité ethnique);
- la globalisation (romanisation) du monde antique et les facteurs du phénomène: à travers la diffusion des langues latine et grecque (situation de bilinguisme/multilinguisme), des institutions politiques et juridiques (droit public et droit privé), les communications et échanges, l'architecture et l'urbanisme, l'essor des religions et de la culture intellectuelle (littérature, philosophie, sciences), voire des divertissements. Finalement, une approche des grandes expériences universelles (naissance, enfance, âge adulte, sexualité, vieillesse, mort, mais aussi nourriture, habitat, etc.);
- l'impact que la culture antique a eu sur l'Occident médiéval, puis sur le monde moderne et contemporain, en termes de valeurs, de références et d'usages. Cet impact est objectif, mais ne peut être mesuré souvent que subjectivement en fonction de la perception que nous avons de l'Antiquité et de l'héritage qu'elle nous a transmis.

On s'en rendra compte d'emblée, ce projet, quel que soit son intérêt, se heurte à deux obstacles sérieux:

a. Quantité de la matière: L'ampleur de la matière et le temps limité à disposition des enseignants et des élèves impliquent des choix parmi les modules proposés. Les enseignants, contraints de consacrer 40% du temps à l'étude des langues et 60% à l'étude des cultures, jouissent en principe d'une grande liberté d'action, moins dans la définition des objectifs que dans la manière de les atteindre. Au terme des deux années d'étude, l'élève doit savoir au moins ce qu'est un cas, un mode, ou un comparatif; il doit pouvoir utiliser un tableau synoptique et un dictionnaire, voire une traduction en regard d'un texte original simple; il doit pouvoir rattacher les notions d'impérialisme et de globalisation à un ou plusieurs cas concrets; mais surtout il doit se rendre compte de la complexité et de la richesse de l'étude d'un passé certes lointain, mais encore identitaire, dont la fonction épistémologique première est de proposer des liens évidents entre des domaines si souvent étrangers les uns aux autres. Pratiquement, il est précieux de pouvoir démontrer que la zoologie, la physique, la rhétorique et la théologie ont été une fois l'apanage commun et égal de la philosophie s'exprimant par la littérature. Mais on peut aussi imaginer qu'un premier contact avec l'histoire des sciences passe soit par la médecine, soit par la géométrie, et pas nécessairement par les deux. Il y aura donc quelques passages obligés, et beaucoup d'options possibles, ce qui garantit la liberté du maître. Même si quelques maîtres de latin ou directeurs d'école pensent encore que la finalité de l'enseignement trouve son expression dans l'épreuve commune, on peut espérer que c'est une espèce en voie de disparition.

b. Support de cours: Aucun manuel scolaire existant actuellement ne préconise, à ma connaissance, un enseignement modulaire dont les parties sont assez indépendantes les unes des autres pour pouvoir être abordées dans des ordres variés sans renoncer au principe inaliénable d'une séquence logiquement ou thématiquement linéaire. D'autre part, le projet LCA a la mission et la vocation de proposer une approche pédagogique originale, tirant parti des possibilités qu'offrent les nouvelles techniques de communication, en particulier Internet. Du fait de son caractère expérimental, le projet doit aussi pouvoir être adapté aux besoins fluctuants des enseignants à travers les ans. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de mettre un abondant matériel scientifique et pédagogique à disposition des enseignants en priorité (une sorte de livre du maître), mais aussi des élèves, peut-être plus prompts à "cliquer" que certains maîtres, et finalement du grand public moins réfractaire à l'écran qu'au manuel traditionnel, aussi bon soit-il. Il est donc impératif que le texte de toutes les contributions publiées sur le Net soit rédigé dans un style simple, clair, sans paternalisme ni enfantillage, et surtout de manière aussi brève que possible, tirant parti des possibilités d'arborescence.

V. La formation continue et le site LCA

La réforme du latin mise en branle par la décision du conseiller d'Etat Béguin aurait pu être le fait d'un individu ou d'un groupe de travail restreint chargé de confectionner une nouvelle méthode destinée à être utilisée par l'ensemble des enseignants: cette solution aurait été la plus simple, mais risquait de déboucher sur une forme voilée de statu quo tout en se privant du bénéfice de la synergie. Conscient du fait qu'un travail de profondeur était nécessaire, le DIPAC a décidé de mettre en oeuvre toutes les ressources humaines et techniques à disposition pour produire le livre du maître conforme aux objectifs définis par la commission LCA. L'Institut des Sciences de l'Antiquité classique de l'Université de Neuchâtel s'est alors vu confier la direction d'un cours de formation continue regroupant tous les enseignants potentiels de la nouvelle discipline dans le canton, soutenus financièrement et déchargés d'une heure d'enseignement pendant deux ans. A ce groupe se sont joints comme moteurs de l'entreprise des représentants des enseignants de tous les cantons romands et une quinzaine d'étudiants avancés de l'Université de Neuchâtel, eux-mêmes futurs stagiaires et enseignants. De plus, le Réseau pédagogique neuchâtelois a mis un technicien à disposition. En tout, une soixantaine de participants ont élaboré⁷, discuté, amélioré et corrigé⁸ (réciproquement) une centaine de modules sur des sujets proposés en fonction d'un plan d'ensemble (= projet intellectuel global) et selon une structure type⁹. Ainsi, chaque module doit être considéré comme le fruit de l'expérience et du talent individuel mis à la disposition des collègues et susceptible d'être adapté au gré des circonstances et au fil des années.

Dans un premier temps, les versions de travail ont été mises à disposition sous la forme de documents Word téléchargeables sur Internet¹⁰. Ensuite, il est apparu que l'ampleur du projet requérait la fabrication d'un site dynamique¹¹ reposant sur une banque de données dont la conception technique est due à Mme Nathalie Duplain Michel, Webmaster à l'Office fédéral de la Statistique et doctorante en sciences de l'Antiquité, et la réalisation pratique confiée à la société Arcantel S.A. à Neuchâtel. La saisie se fait au moyen de masques¹² mis à dispositions des participants et de tout contributeur intéressé, sous réserve de validation par la direction scientifique du cours de formation continue.

Conformément à la structure type imposée, chaque module contient dans sa version finale:

- des directives (**no. 1**) permettant au maître de savoir où se situe ce module particulier par rapport au projet d'ensemble;
- des objectifs pédagogiques (**no. 2**) permettant au maître de cibler son effort en fonction du sujet particulier du module;
- une présentation plus ou moins succincte de la matière (**no. 3** – téléchargeable au format PDF);
- une série d'exercices et d'activités (**no. 4**) mettant en oeuvre des textes et des images (cf. **no. 9**, documents pédagogiques);
- des suggestions pédagogiques (**no. 5**) indiquant des stratégies possibles pour aborder le sujet, en fonction en particulier du projet intellectuel (fil rouge);
- des liens avec d'autres modules (**no. 6**) suggérant de manière mécanique les combinaisons possibles et expliquant comment établir le lien entre point de départ et arrivée;
- un bilan pédagogique (**no. 7**) précisant les résultats qu'on serait en droit d'attendre au terme de la séquence pédagogique (= heures d'enseignement consacrées à ce module) libellé ainsi: "Au terme de l'étude de ce module, l'élève devrait être capable de/d' + [liste d'activités]";
- une bibliographie (**no. 8**) sélective, mais rigoureuse sur le plan scientifique (comme références pour éviter le plagiat et comme invitation pour les maîtres à continuer l'étude par eux-mêmes);
- des documents pédagogiques (**no. 9**, textes, supports didactiques, images avec fiche de commentaire) permettant de prolonger ou de concrétiser l'enseignement;
- des liens Internet (**no. 10**) pour permettre au maître comme à l'élève de compléter son information (y compris par des images) en "surfant" intelligemment (à l'aide d'un "portail");

⁷ <http://www.unine.ch/antic/regles.htm>

⁸ <http://www.unine.ch/antic/procedure.htm>

⁹ <http://www.unine.ch/antic/structure.html>

¹⁰ <http://www.unine.ch/antic/Listeling.html> et <http://www.unine.ch/antic/Listecult.html>

¹¹ <http://www.unine.ch/lca>

¹² <http://www.unine.ch/lca/admin/Content/Login.asp>

- un essai de structuration ou de hiérarchisation pour préciser les priorités (no. 11);
- la possibilité de télécharger le document en PDF et en Word pour pouvoir le retravailler le plus facilement possible (no. 12);
- un glossaire (no. 13) expliquant les termes techniques et les noms utilisés dans le module.

V. Conclusion

Depuis sa naissance en 1998, le projet LCA aura mobilisé des énergies, occupé les esprits et les journées de certains, et peut-être suscité des vocations parmi les enseignants. Sa mise en application pratique vient à peine de débuter (rentrée scolaire d'août 2001) et il ne faut pas s'attendre à pouvoir dresser un bilan, même provisoire, avant plusieurs années, lorsque les élèves dès maintenant exposés à cet enseignement auront franchi les étapes suivantes -- le choix des options du degré 9 et la nouvelle maturité -- et auront pris assez de recul pour dire ce qu'ils ont retiré de l'expérience. Il est évident que toute la procédure fera l'objet d'une évaluation indépendante et professionnelle qui permettra d'améliorer plans d'étude et ressources pédagogiques.

Ce qui est visible actuellement n'est que le résultat de la formation continue des maîtres chargés d'enseigner cette nouvelle discipline, et ce encore à des degrés d'achèvement divers. Toutefois, le mandat donné à la direction scientifique de la formation continue était clair: il s'agissait de proposer aux futurs enseignants de Langues et Cultures de l'Antiquité une démarche formatrice qui déboucherait sur un enseignement **cohérent dans sa structure, pertinent dans ses objectifs et original dans sa forme et son contenu**. J'espère avoir pu vous démontrer que le projet élaboré par l'Institut des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Neuchâtel non seulement fait de ces trois éléments une priorité absolue, mais qu'il est en outre peu contraignant en ce qui concerne l'élaboration ou la modification des plans d'études, qui reste du ressort du Service de l'enseignement secondaire.

Il est finalement important de rappeler que le succès du nouveau programme LCA dépendra toujours et essentiellement des compétences intellectuelles et pédagogiques des maîtres. On peut croire que la grande liberté offerte à ces derniers dans la confection du projet intellectuel et les moyens mis à leur disposition leur permettra de donner enfin la juste mesure de leur talent, en faisant preuve, devant une masse critique adéquate, d'un enthousiasme communicatif pour les langues et cultures de l'Antiquité.

Jean-Jacques Aubert

Professeur ordinaire de langue et littérature latines et de tradition classique
 Directeur de l'Institut des sciences de l'Antiquité, Faculté des lettres et sciences humaines
 Université de Neuchâtel, Espace Louis Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel
 tél. +41 32 718 17 84
 fax +41 32 718 17 01
 email Jean-Jacques.Aubert@lettres.unine.ch, <http://www.unine.ch/antic/latin.html>